



# PLAN D'ACTION

SUR LES PARTENARIATS  
ET LA VALORISATION  
2022-2025

**IN  
RS**

Institut national  
de la recherche  
scientifique

**INRS.CA**

### CONTEXTE

Ce plan d'action sur les partenariats et la valorisation s'inscrit en cohérence avec les orientations du plan stratégique de l'INRS 2019-2024 (Contribuer — objectifs 2,3,4) ainsi que celles du programme scientifique 2021-2025 (orientation 6). Il vise à créer des opportunités nouvelles de partenariats et de valorisation qui soient alignées sur les priorités institutionnelles et qui soient au diapason des besoins de la communauté scientifique de l'INRS et des milieux preneurs. Par des actions ciblées et stratégiques, l'INRS aspire à être là au bon moment afin d'accroître l'impact de sa recherche en travaillant avec et au bénéfice des acteurs de la société.

Dans ce plan, les partenariats réfèrent aux collaborations établies avec des organismes en dehors du milieu universitaire, c'est-à-dire issus du milieu des affaires, communautaire, associatif, gouvernemental. Une démonstration de l'engagement convenu entre les parties, par exemple une entente de collaboration ou une activité de rencontre, à laquelle peut être rattachée un financement ou non, témoigne du partenariat. Le type de partenariat promu implique un engagement mutuellement bénéfique entre les parties.

### MESURES DE SUCCÈS

Outre les indicateurs spécifiques aux actions à poser, le succès de ce plan sera mesuré au moyen d'indicateurs globaux permettant de capter les retombées ultimes souhaitées. L'intention des partenaires potentiels à établir des collaborations de recherche avec l'INRS, le nombre de nouveaux partenariats, la proportion des partenariats qui impliquent des personnes étudiantes, le nombre de partenaires qui embauchent des personnes étudiantes de l'INRS et, à l'inverse, ceux qui nous réfèrent des personnes étudiantes ainsi que la pérennité des partenariats serviront d'indicateurs pour évaluer l'atteinte des objectifs du plan dans son ensemble.

### PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

Ce plan a été élaboré en consultation avec la direction scientifique et les directions des centres de l'INRS, avec les conseillères partenariats et valorisation et avec l'apport d'un groupe de travail constitué de professeur.e.s de chacun des centres.

### PARTIES PRENANTES

Le Bureau des partenariats et de la valorisation (BPV) est imputable de la réalisation du plan d'action des partenariats et de la valorisation. Pour mener ce plan d'action à bien, il travaille en collaboration avec les parties prenantes concernées en interne et à l'externe pour s'assurer de l'adéquation continue des actions proposées avec les besoins de la communauté de l'INRS.

### COLLABORATEURS

#### INTERNES

- Direction des centres
- Conseillères en partenariats et valorisation dans les centres
- Services au sein de la direction scientifique
- Service des communications et des affaires publiques
- Cabinet et relations gouvernementales
- Service juridique

#### EXTERNES

- Partenaires impliqués dans les actions prévues (ex. projets de zones d'innovation).

---

## **PRINCIPAL DÉFI**

**L'INRS GAGNE À ÊTRE DAVANTAGE CONNU DE CERTAINS PARTENAIRES POTENTIELS. IL EST NÉCESSAIRE D'ACCROÎTRE ET MAINTENIR SA PRÉSENCE AU SEIN DES MILIEUX D'AFFAIRES, GOUVERNEMENTAUX, COMMUNAUTAIRES ET ASSOCIATIFS, AFIN DE DÉVELOPPER LE RÉFLEXE CHEZ LES PARTENAIRES DE SOLLICITER SON EXPERTISE POUR DES PROJETS EN RÉPONSE AUX BESOINS ET ENJEUX DE SOCIÉTÉ.**

---

## **OBJECTIF GÉNÉRAL**

**Multiplier les partenariats de recherche à travers des projets porteurs et stratégiques pour l'INRS et bénéfiques pour les milieux preneurs.**

---

### **OBJECTIF 1.**

**Effectuer des démarches et des représentations auprès de milieux preneurs en lien avec des projets porteurs et stratégiques.**

- Démarches concertées avec la Fondation pour les projets Impulsion.
  - Démarches proactives (présentations, demandes de rencontres, etc.) auprès de partenaires potentiels sur des projets porteurs et stratégiques.
  - Organisation d'événements de maillage.
  - Participation à des événements de réseautage et représentation sur des tables, réseaux (ex. RSRI) et comités stratégiques en lien avec des enjeux et axes thématiques prioritaires.
- 

### **OBJECTIF 2.**

**Générer des opportunités institutionnelles et structurantes de partenariat en lien avec les enjeux et les axes thématiques.**

- Positionnement de l'INRS au sein des projets de zones d'innovation portant sur des enjeux prioritaires.
  - Soutien et accompagnement à la mise sur pied de projets de partenariat d'envergure (super-partenariats, regroupements, chaires gouvernementales ou industrielles, initiatives stratégiques...).
-

---

### **OBJECTIF 3. Mettre en place des mesures de soutien afin d'encourager l'entrepreneuriat scientifique au sein de la communauté INRS.**

- En collaboration avec le Service des communications, participer à la mise en valeur d'exemples d'entrepreneuriat scientifique, soit des entreprises scientifiques créées, cocrées ou dirigées par des étudiant.e.s ou par des professeur.e.s de l'INRS, ainsi que la participation d'étudiant.e.s à des concours d'entrepreneuriat scientifique.
- Réalisation d'un portrait des ressources disponibles sur l'entrepreneuriat scientifique au Québec et recommandations pour la mise en place de mesures de soutien à l'INRS.
- Soutien-conseil et accompagnement des professeur.e.s et étudiant.e.s dans leur parcours entrepreneurial scientifique (service de concierge/redirection vers les ressources existantes, accès à du financement, locaux, mentorat, équipements, soutien en préparation aux concours ou cohortes d'entrepreneuriat, maillage intercentres à travers les initiatives entrepreneuriales).
- Développement d'une culture entrepreneuriale à l'INRS notamment via une offre de formation, un programme d'éveil et des ressources sur l'entrepreneuriat scientifique à l'INRS.
- Établissement de partenariats avec les incubateurs et accélérateurs existants pour offrir de la formation et de l'accompagnement.
- Démarches de sensibilisation auprès des entités responsables de l'innovation au Québec au sujet des spécificités de l'entrepreneuriat social.
- Accueil d'entrepreneurs en résidence.
- Collaboration avec le Service des études et de la vie étudiante et les directions de centres intéressées au développement d'une offre de cours crédités sur l'entrepreneuriat.

---

### **OBJECTIF 4. Accroître l'accès aux expertises, résultats et infrastructures de recherche de l'INRS en lien avec des projets porteurs et stratégiques.**

- Développement d'une section web mettant de l'avant les opportunités de partenariat de l'INRS en français et en anglais.
  - Mise sur pied d'un chantier sur la formation continue.
  - Soutien et reconnaissance des initiatives de mobilisation/valorisation des connaissances.
  - Activités de partage des connaissances sur des thématiques prioritaires (ex. dossiers thématiques en ligne).
  - Valorisation des actifs de propriété intellectuelle de l'INRS via des mécanismes d'accès facilitants.
  - Collaboration avec le Service des communications pour la valorisation des infrastructures de recherche.
-

---

## **OBJECTIF 5.** Soutenir la structuration et la mutualisation des pratiques de partenariats, mobilisation et valorisation afin d'en accroître la portée au sein de l'institution et mieux en faire connaître l'impact.

- Mise en place d'un canal de communication avec les directions de centres (ex. CDVR/CDVE/CDPV).
- Mise en place et gestion de l'entente institutionnelle avec Axelys.
- Optimisation des systèmes informatiques afin de mieux colliger et partager les données sur les partenariats et la valorisation.
- Création et pilotage d'un tableau de bord institutionnel dynamique.
- Simplification des processus et outils de travail.
- Soutien ponctuel et communication continue avec les conseillères en partenariats-valorisation dans les centres.



**IN  
RS**

**Institut national  
de la recherche  
scientifique**